



Pour publication immédiate : 19/06/2018

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

**LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE SON INTENTION D'ENGAGER DES
POURSUITES CONTRE L'ADMINISTRATION TRUMP POUR VIOLATION
DES DROITS CONSTITUTIONNELS DES ENFANTS ET DES FAMILLES,
PAR LE BIAIS DE PLUSIEURS AGENCES**

La décision du Gouverneur fait suite à la détention d'enfants à Long Island

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui que l'État de New York avait l'intention d'engager des poursuites contre l'Administration Trump par le biais de plusieurs agences au motif que le gouvernement fédéral viole les droits constitutionnels de milliers d'enfants immigrés et de leurs parents qui ont été séparés à la frontière. Nous avons désormais connaissance de plus de 70 enfants séjournant dans des refuges fédéraux dans l'État de New York et ce chiffre devrait augmenter alors que d'autres établissements ont été contactés. Le Gouverneur ordonne au Bureau d'aide temporaire et d'invalidité (Office of Temporary and Disability Assistance), au Département de la Santé (Department of Health) et au Bureau des services à l'enfance et à la famille (Office of Children and Family Services) d'engager des poursuites judiciaires contre la politique de « séparation des familles » du gouvernement fédéral. Suite au traitement impitoyable et inhumain réservé aux familles d'immigrés à la frontière, New York engage ces poursuites afin de protéger la santé et le bien-être des enfants détenus dans au moins 10 centres différents dans l'ensemble de l'État, ainsi que dans d'autres centres dans tout le pays.

« La politique de l'Administration Trump consistant à déchirer des familles est un manquement moral et une tragédie humaine », **a déclaré le Gouverneur Cuomo.**
« Nous ne tolérerons pas que les droits constitutionnels des enfants et de leurs parents soient violés par notre gouvernement fédéral. New York interviendra et intentera des poursuites de façon à mettre fin à cette attaque impitoyable et délibérée contre les communautés immigrées et à cette politique cruelle une fois pour toutes. »

Le Gouverneur a annoncé que New York prévoyait de poursuivre le gouvernement fédéral pour les motifs suivants :

Violation des droits constitutionnels des enfants et de leurs familles

Les parents sont séparés de leurs enfants à la frontière en raison de la nouvelle politique de poursuite avec une « tolérance zéro » de l'infraction fédérale mineure d'entrée irrégulière dans le pays. Sous les administrations précédentes, les familles qui

se présentaient à la frontière avec des enfants étaient traitées ensemble et libérées avec une date de comparution devant le tribunal. Désormais, les parents, dont un grand nombre cherchent à protéger leurs enfants et leur famille contre la violence des gangs, sont systématiquement détenus, séparés de leurs enfants et, dans certains cas, déportés sans véritable possibilité de participer aux décisions concernant la garde et les soins de leurs enfants. Pourtant ces parents bénéficient toujours d'un droit à l'intégrité familiale en vertu de la Constitution des États-Unis et du droit de décider d'exercer leurs droits parentaux dans l'État de New York.

Violation des termes du règlement Flores

L'accord de règlement Flores (Flores Settlement Agreement) datant de 1997 établit des normes nationales concernant la détention, la libération et le traitement de tous les enfants placés en rétention et donne la priorité au principe de regroupement familial. Il exige que les détenus migrants mineurs soient remis en liberté sans retard inutile ou, lorsqu'aucun placement approprié n'est disponible, soient placés dans le milieu le moins restrictif possible adapté à leur âge et à leurs besoins particuliers. Le règlement Flores impose explicitement le regroupement familial, avec une nette prédilection pour la garde par un parent, appuyant ainsi l'appel de New York à la fin de la politique de « tolérance zéro ».

Politiques cruelles basées sur une doctrine de conduite gouvernementale révoltante

La Cour suprême a affirmé qu'« elle pourrait un jour être confrontée à une situation dans laquelle le comportement des représentants de la loi serait tellement révoltant que les principes de régularité de la procédure empêcheraient formellement le gouvernement d'invoquer les procédures judiciaires pour obtenir une condamnation ». Ce jour est manifestement arrivé. L'État de New York contestera la politique de tolérance zéro du gouvernement fédéral qui conduit à la séparation inutile et inhumaine des familles et à la détention d'enfants et qui ne sert aucun objectif de sécurité publique ou nationale légitime.

Plus tôt dans la journée, le Gouverneur Cuomo [a publié](#) une lettre ouverte adressée au Vice-Président Mike Pence, condamnant la politique de « tolérance zéro » et exhortant le gouvernement fédéral à mettre fin à la maltraitance des familles d'immigrés à la frontière.

L'appel à des poursuites judiciaires lancé par le Gouverneur s'inscrit dans le prolongement du lancement de nouvelles initiatives et de l'augmentation des services et du soutien apportés aux nouveaux Américains dans l'ensemble de New York. En janvier, le Gouverneur [a annoncé](#) des mesures visant à protéger des milliers d'immigrés face à la décision du Président Trump de mettre fin au statut de protection temporaire (Temporary Protected Status) des Salvadoriens, Haïtiens et Nicaraguayens, notamment en demandant au Département d'État (Department of State) d'accroître les ressources mises à la disposition des communautés dans tout New York.

Le 8 juin, le Gouverneur [a publié](#) une lettre adressée à l'inspecteur général par intérim du Département de la sécurité intérieure (Department of Homeland Security) John Kelly, demandant une enquête sur le comportement des agents des services

d'immigration et de douane (Immigration and Customs Enforcement) et, le dimanche 17 juin, le Gouverneur [a demandé](#) une nouvelle fois au Département de la sécurité intérieure d'enquêter sur le traitement réservé aux familles d'immigrés à la frontière. Le lundi 18 juin, le Gouverneur [a déclaré](#) que l'État de New York ne déploierait pas la Garde nationale (National Guard) à la frontière et ne soutiendrait pas le traitement inhumain réservé aux familles d'immigrés par le gouvernement fédéral.

Projet de défense des libertés (Liberty Defense Project, LDP)

Ce dernier appel à agir s'inscrit dans le prolongement des efforts d'ensemble déployés par notre administration pour protéger les droits des immigrés, y compris le [Projet de défense des libertés](#) créé par le Gouverneur Cuomo en 2017. Le LDP a été mis en place en réaction aux politiques fédérales hostiles et est le premier projet dirigé par un État à l'échelle nationale visant à aider les immigrés, quel que soit leur statut, à accéder aux services et processus juridiques. Le Projet de défense des libertés fournit des services juridiques essentiels sur la défense contre l'expulsion, une représentation directe, des consultations, une aide pour le dépôt des demandes, etc. Le partenariat public-privé est administré par le Bureau des nouveaux Américains (Office for New Americans, ONA), et est géré en partenariat avec des cabinets juridiques, des associations juridiques, des organisations de défense, des collègues, des universités et des associations de barreaux à travers l'État.

Depuis juillet 2017, le Projet de défense des libertés a fourni plus de 10 000 services gratuits et confidentiels aux personnes ayant besoin d'une aide juridique par le biais de son réseau de 47 groupes communautaires.

Allongement de la date limite de dépôt des demandes pour l'initiative NaturalizeNY

Dans le cadre des mesures prises par le Gouverneur pour aider les immigrés et les minorités à participer pleinement à la vie citoyenne et économique de New York, NaturalizeNY aide les immigrés à faibles revenus à obtenir la citoyenneté américaine. Premier bureau de services aux immigrés créé statutairement au sein du pays, NaturalizeNY est administré et soutenu par le Bureau des nouveaux Américains du Gouverneur Cuomo en partenariat avec Robin Hood, New York Community Trust, le Laboratoire de politique sur l'immigration (Immigration Policy Lab) de l'Université Stanford et le corps professoral de SUNY Albany et de l'Université George Mason.

Les immigrés admissibles peuvent s'inscrire pour participer à une loterie permettant d'obtenir un bon qui couvrira les frais de demande de naturalisation qui s'élèvent à 725 dollars. Les candidats peuvent postuler en ligne à l'adresse NaturalizeNY.org, via la ligne téléphonique destinée aux nouveaux Américains au 800-566-7636 ou en se rendant à un centre d'opportunités (Opportunity Center) de l'ONA. La période d'inscription a débuté le 1^{er} mai et la date de fin initialement prévue le 15 juin a été repoussée au 3 juillet 2018.

Depuis que le Gouverneur Cuomo a créé le Bureau des nouveaux Américains en 2013, plus de 200 000 nouveaux Américains ont reçu de l'aide pour s'y retrouver dans la procédure de naturalisation, créer et développer leur propre entreprise, apprendre

l'anglais et devenir partie intégrante du tissu culturel diversifié de New York. Parmi ceux-ci :

- 19 543 étaient des demandes et recommandations concernant la naturalisation et le DACA ;
- 34 938 ont participé à des cours d'anglais pour les locuteurs d'autres langues (English for Speakers of Other Languages, ESOL) à travers l'État ;
- 4 986 ont suivi des cours d'entrepreneuriat dans tout New York ;
- 500 ont obtenu un diplôme après avoir suivi au moins 20 heures de cours de langue anglaise par le biais de Cell-Ed, un système d'apprentissage de l'anglais par téléphone pour les personnes ayant des difficultés à se rendre en classe ; et
- 1 540 prennent activement part à Cell-Ed à travers l'État.

En plus de fournir une aide directe gratuite aux personnes, le Bureau des nouveaux Américains a organisé plus de 6 000 séminaires et réunions pour informer les New-Yorkais sur la manière de déposer une demande de passeport, de préparer une demande d'admission à l'université, sur ce qu'il faut faire si/quand les agents de l'immigration viennent chez eux, les voies disponibles pour les victimes de violence familiale, etc.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse www.governor.ny.gov
État de New York | Chambre Exécutive | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418

[SE DÉSINSCRIRE](#)